

Pour être sûr d'avoir ...



Réseau
des prestataires
et usagers
de
la vallée

LEYRE AU COURANT !

EDITO :

Il est de la participation active aux travaux du réseau des prestataires et usagers de la Leyre comme des résultats scolaires.

S'agissant de comportements peu soucieux, on a souvent tendance à pointer du doigt les moins coopérants plutôt que de retenir l'engagement de la majorité.

D'un côté, on peut se réjouir du développement de la pratique canoë par le plus grand nombre, permettant la découverte de la Leyre. De l'autre, on peut s'inquiéter des attitudes qui ne respectent pas la fragilité du milieu naturel, et donc, peu soucieuses, à court terme en tout cas, de l'intérêt commun. Pas de généralisation hâtive. Mais l'engouement pour répondre à une demande de nature doit aller de pair avec l'engagement collectif des acteurs pour sa protection.

Agir de façon concertée et maintenir les activités de chacun de façon raisonnée est conforme au tourisme de nature auquel chacun prétend collaborer sur la Leyre.

Au delà des 2 programmes en cours déterminant pour l'avenir de la rivière (page3), l'effort doit se confirmer sur la construction d'un réseau de prestataires homogène pour une cohérence d'accueil du public à l'échelle de la vallée.

Cette préoccupation commune est indispensable pour l'intérêt de tous les usagers à long terme.

N ° 6 - Mars 2003

Lettre d'information et de liaison
du réseau des prestataires
et usagers de la Leyre

- *Le comité de rédaction est tournant. Les rubriques peuvent être alimentées par chacun. N'hésitez donc pas à faire passer les éléments à insérer (à la Maison du Parc, à Belin-Beliet).*
- *La reproduction et la diffusion vers le réseau sont assurées par le Parc. La photocopie est recommandée et encouragée pour une diffusion aux salariés, aux membres de vos associations, au personnel saisonnier ou aux personnes ressources liées à nos activités.....*

Ce document a pour but de répondre à un besoin d'information interne aux membres du réseau. Dans l'esprit qui anime la démarche, le besoin de faire connaître l'existence, les travaux et les échanges de ce réseau est souhaité à l'échelle de la vallée. La diffusion est donc élargie, pour information, aux maires des communes riveraines de La Leyre, depuis le n°4 d'avril 2002. Les numéros précédents peuvent être transmis sur simple demande.

1- Le COMPTE RENDU de la réunion annuelle d'après saison

Rencontre en deux temps le 7 novembre dernier : 20 personnes se sont retrouvées au bord de la rivière pendant une heure, puis en salle, à la Maison du Parc.

Sortie sur terrain :

Visite d'une parcelle témoin expérimentale sur Belin pour apprécier de visu les applications concrètes de la gestion du lit mineur et des berges de la Leyre.

Des priorités futures ont été présentées pour l'échéancier de la restauration du cours d'eau entre 2003 et 2008.

1 - **L'intervention prévue en 2003** prend en compte des préoccupations d'écoulement des eaux dans le lit mineur qui visent à éviter les déviations de courant, l'aggravation des érosions de berges et les chutes d'arbres en aval sur des secteurs encombrés, ou souvent dégradés par la tempête de 1999 ou par les inondations de 2000-2001.

En prévention sur des secteurs comme celui observé, et sur des secteurs déstabilisés (glissement de terrain, environnement des points dégradés ou encombrés), des arbres en berges fortement inclinés seront traités (élagage ou abattage).

2 - Ainsi, **dès 2004**, des actions toucheront également les essences en berge qui sont de nature à appauvrir la qualité de la ripisylve (robinier faux-acacia, érable negundo), ou à déstabiliser la berge (pin, peuplier de culture).

3 - Echanges et discussion sur les modalités de gestion des arbres en berge ou dans l'eau.

Le démontage d'arbres en berge (de la cime au pied) est techniquement plus difficile avec un coût plus important que la coupe au pied de l'arbre et son débitage dans le lit supérieur. On favorisera le démontage dans les secteurs humides (20 % des secteurs identifiés) de la vallée.

L'utilisation d'une barge n'est pas adéquate à cause de la difficulté de déplacement (largeur du lit, tirant d'eau faible, chicots).

L'enlèvement total des arbres dans l'eau ne doit en aucun cas être systématique. Il faut maintenir des caches à poissons, tout en assurant la sécurisation de la rivière.

Pour les aulnes qui ont l'habitude de pousser en cépée, on veillera à garantir la pérennité de la souche, maillon essentiel dans la fixation de la berge, par la sélection de brins d'avenir.

Beaucoup de choses sont encore à définir : en mettant en place une expérimentation sur certains types de gestions nouvelles (arbres en berge essentiellement), on pourra mieux évaluer, et éventuellement modifier, les diverses modalités d'interventions préconisées.

- 2 - Bilan d'activités canoë et pêche en 2002 sur la rivière :



◆ Constats

Bilan qualitatif, quantitatif, évolution de l'espace Leyre et du réseau :

Sur la partie haute :

Cette année, peu de prestataires extérieurs au territoire du Parc ont pratiqué sur la Grande Leyre.

Les temps de parcours estimés entre chaque pont sont aujourd'hui en évolution : on constate que les pratiquants effectuent ces parcours en général plus vite !!

En amont de la fontaine Saint-Eutrope, le milieu a été transformé (nombreux tronçonnages), et des arbres ont été laissés en travers du cours d'eau. Sortie par Mexico De gros obstacles demeurent sur Richet-Moustey

Erosion de berge et de la chaussée au Pont de Cantegrit, la route est en mauvais état. Voir le devenir de cette route. La poubelle en ferraille y a été enlevée ; il n'y a plus de déchets...

Pour la partie basse (sous Belin Beliet)

Mise à l'eau difficile à Salles, lors des week-end de printemps. Accès rive gauche exceptionnellement encore possible. Collaboration nouvelle avec le restaurant du Domaine du Pont de l'Eyre pour une prestation du midi.

Fréquentation importante à Mios mais bonne répartition des 3 sites accessibles (Pont, camping, base nautique).

Piétinement en augmentation au niveau du bac dessableur.

Vase observée en aval du pont de Lamothe et déchets divers (notamment des bouteilles en plastiques)

Nette augmentation de la location sèche avec des réservations de dernière minute.

Les points relevés par les pêcheurs :

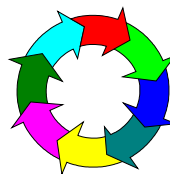
Sur la partie haute :

Mise en évidence de pollution (bulbes, carottes). En parallèle des algues vertes inhabituelles ont été observées au niveau de Richet. Coïncidences avec les observations dans le ruisseau de l'Arrival.

25 % des pêcheurs boiens se rendent sur L'Eyre.

Sur la partie basse :

Le canal du Tchan est quelquefois fréquenté par le canoë, c'est inhabituel et peu souhaitable !



◆ des idées

L'information est diffusée vers le réseau, mais il est fait état d'un manque de retour d'information sur des constats locaux, pendant la saison.

Le fax, même rédigé à la main, peut être facile d'usage.

Il faut travailler ensemble sur les accès de l'arrêté de 1995 afin d'être précisément au clair sur les autorisations, le statut, les usages.

Demande est faite par certains d'entreprendre un travail sur les aspects qualitatifs des prestations :

- une charte de qualité des produits accompagnés,
- une amélioration des conditions d'accueil.

Sur la partie basse, essayer de prendre note des entreprises extérieures qui fréquentent la Leyre afin de les rendre destinataires d'informations (arrêtés, ..).

La journée de formation ouverte au saisonnier doit être organisée après le 15 juin.

Le point de vue des pêcheurs

Il faut éduquer les pêcheurs à ramener leur déchets (boîte de maïs, boîte à vers, cannettes...) chez eux. Ils utilisent bien les poches du réseau mais ils les oublient parfois sur place.

Le réseau des usagers peut jouer le rôle de réseau d'alerte sur des constats d'atteinte à la qualité de l'eau ou des berges.

Les retours concernant les taux de fréquentation est toujours insuffisant. Un effort doit être fait. L'engagement de retourner ces chiffres de façon collective a toujours été tenu !



Un sujet qui inquiète et pose problème en aval :

La sécurité par la remontée de bateau moteur à partir du Pont de Lamothe à certaines marées hautes.

En effet, selon la législation en vigueur, la limite amont d'inscription maritime située au Pont de Lamothe autorise la circulation en bateau moteur entre ce pont et le bassin d'Arcachon et donc par la même la navigation sur les différents bras de Leyre. La prudence s'impose depuis le Pont de Lamothe jusqu'à la séparation des 2 bras :

- D'une part le secteur vers Biganos est fréquenté par l'UBA. Les canoës des structures y accèdent que très rarement.
- D'autre part, dans le bras du Teich, la présence de petits bateaux moteurs est constatée. C'est le bras emprunté par les canoës pour finir la descente de la Leyre jusqu'au pont neuf. Un accident pourrait se produire avec les canoës qui circulent du fait de l'étroitesse du bras,

Interrogation sur le statut du bras du Teich :

Quels sont les textes qui le réglementent ? Quelles précautions peut-on prendre pour éviter un problème à l'avenir ?

3 - un aspect du réseau en photo :

◆ L'enquête socioéconomique du canoë kayak sur la LEYRE : un document de référence



Cette enquête a été réalisée entre le 20 mai et 20 juin 2002 par Rémi BALLION, auprès de tous les prestataires, sous couvert de F. GILBERT au PNRLG.

L'activité canoë demeure un moyen privilégié pour découvrir la forêt galerie. Les structures installées sur la vallée, tous statuts confondus, sont au nombre de 18, et très disparates dans la nature de leurs activités, et leur dimensionnement.

Il était nécessaire de connaître la nature des usages et le poids de cette pratique afin qu'elle soit mieux représentée dans les différents programmes en cours sur la rivière (SAGE, Natura 2000, entretien rivière...) au sein des usagers. A cet effet, l'enquête précise les indicateurs liés aux types de pratiques, aux équipements, à l'emploi, aux volumes et périodes d'activités, etc... Les données recueillies, par **rencontre individuelle***, ont été présentées de façon collective et graphique au réseau le 7 novembre dernier.

La version jointe à ce numéro a été validée à cette occasion, et est donc diffusable.

Ces données servent de base aux représentants de l'activité canoë.

L'enquête présente donc une fiche d'identité avec :

A - la nature des prestataires et leurs périodes de fonctionnement.

B - Les usages Canoë Kayak : volume et type de fréquentation mois par mois, répartition à chaque pont et sur chaque tronçon de la vallée.

C - Le poids économique : répartition des structures par fourchette de Chiffre d'Affaire (CA), part relative de l'activité CK sur CA global, potentiel de places disponibles et matériel total sur la vallée.

D - Les emplois qualifiés CK à l'année, et saisonniers ; les services annexes.

E - La pratique associative permanente avec les clubs et leurs activités éducatives et sportives

Une allusion à la vie du réseau est également signalée.

A noter cependant, l'absence, dans certaines rubriques, de données qui n'ont pas été transmises par certaines structures. Cette attitude dommageable est au détriment de la visibilité globale et juste de la pratique canoë. La défense des activités professionnelles et associatives est pourtant d'intérêt collectif.

(*) Merci de lui avoir réservé le temps nécessaire à ce travail.

4 - Loupe sur une présence dans la vallée :

◆ Le vison d'Europe : campagne de piégeage hivernale 2002 2003

Dans le cadre du plan national de restauration du Vison d'Europe, l'étude de la répartition de l'espèce a été reprise en 2000 afin d'affiner et d'actualiser les données initiales acquises entre 1991 et 1997 et d'apprécier l'évolution de sa répartition. Le Parc naturel régional a participé pour la troisième reprise aux campagnes de piégeage.

Le protocole prévoit la pose et le relevé de pièges cage durant 10 nuits pour un secteur donné. Trois secteurs ont fait l'objet de piégeage en novembre (Le Teich - Biganos, Belin-Béliet et Sagnac -Belin-Béliet) et un secteur en février (le Teich - Biganos). Cette année encore les captures ont été maigres, seules deux genettes et une belette sont restées quelques heures dans la cage avant d'être relâchées. L'espoir de capturer à nouveau des individus dans la vallée de la Leyre et sur le delta reste entier.

Plus d'info :

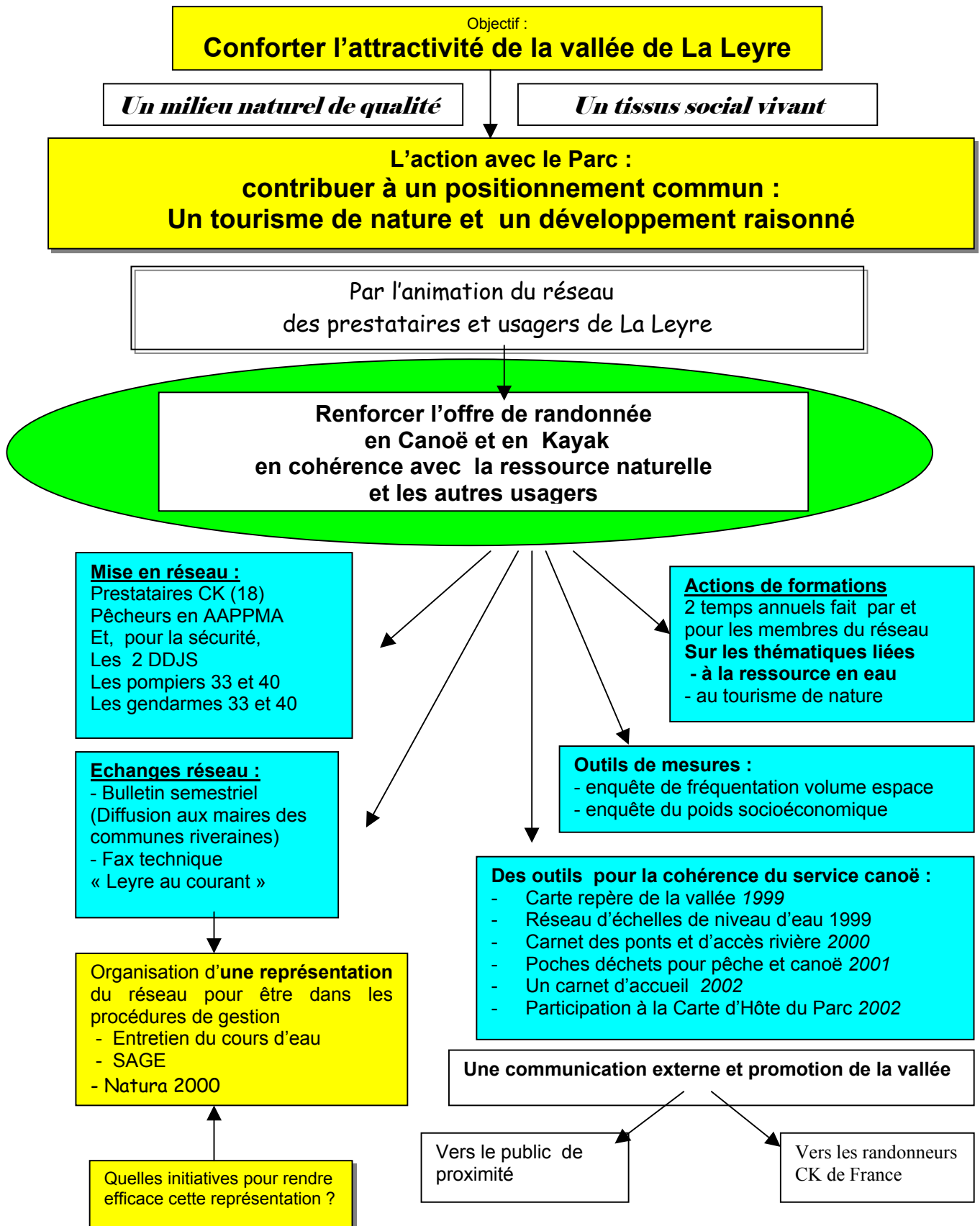
Mission Vison d'Europe Menjucq - 40110 Arjuzanx Tél/Fax : 05 58 04 14 05 et Mél : vison.europe@laposte.net

5 - Le réseau en question : quel avenir ?

L'existence d'un réseau informel regroupant, à l'échelle du bassin versant de La Leyre, les prestataires CK et usagers pêcheurs est une démarche originale, entreprise depuis 1998. Cette chance pour la Leyre est cependant fragile.

Lors de la réunion de bilan, la vie du réseau a été évoquée. Les initiatives se font rares. Sans participation de tous, la représentation du réseau dans les procédures (SAGE, Natura 2000) risque d'être difficile voir peu efficace !

Voici une synthèse du travail mené au sein du réseau :



6 - L'avenir de la rivière LEYRE : deux programmes importants en cours

La préservation et la valorisation de l'eau et des milieux aquatiques est l'enjeu majeur pour l'ensemble de la vallée de La Leyre et les milieux associés. Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux en cours, en partie à l'échelle du bassin versant du cours d'eau, devra permettre la satisfaction des usages et des besoins, sans porter atteinte à la ressource en eau et à l'environnement.

La préservation des habitats naturels pour la faune et la flore présentant un intérêt écologique remarquable est à l'étude à travers la concertation menée lors de Natura 2000.

Le réseau des prestataires et usagers de la Leyre est présent dans ces groupes de travail et suivi

- par les fédérations de pêche des 2 départements et les 3 AAPPMA locales ;
- par les représentants locaux de l'activité canoë kayak, 33 et 40 : R. VEZZOLI et Ph. SEGUIN.

Dans ce numéro, voici un compte rendu succinct de la participation des représentants du Canoë aux groupes de travail des 2 programmes. Le prochain « Leyre au Courant » donnera la parole aux pêcheurs.

◆ Rubrique du SAGE Bassin de La Leyre et milieux associés



Premières réunions des commissions

Commission 4 - Les usages de l'eau sur le territoire du SAGE

Objectifs

- La connaissance des différentes activités et usages liés à la ressource en eau et bassins versants.
- La détermination des besoins et des contraintes de chacun par rapport à la ressource en eau et de l'utilisation de l'espace.

Commission 5 - Le Delta et le Bassin d'Arcachon

Objectifs

- Etablir un lien entre les bassins versants et le Bassin d'Arcachon.
- Assurer la cohérence du "SAGE" Basin de la Leyre et milieux associés avec les autres procédures en cours sur le territoire partagé (Schéma de mise en valeur de la mer, SAGE des lacs Médocains, et nappes profondes)

Ces commissions ont permis aux participants dans un premier temps de mieux se connaître et de commencer à aborder les objectifs cités ci-dessus lors des réunions de la commission locale de l'eau à la Maison du Parc à Belin-Béliet et à la Mairie du Teich courant octobre et novembre 2002.

◆ Rubrique Natura 2000



Le 1^{er} comité de pilotage local Natura 2000 Vallées de la Leyre dans lequel est représenté le réseau des prestataires canoë-kayak a eu lieu le 14 novembre 2002.

Celui-ci prévoyait de travailler sur 4 thématiques abordant des problématiques écologiques et socio-économiques spécifiques (La rivière et ses berges ; La forêt et Les milieux associés ; Le delta de la Leyre ; Les affluents de la Leyre).

Les représentants du réseau (Richard VEZZOLI et Philippe SEGUIN) ont participé, fin janvier 2003, aux groupes 1 et 3.

Les membres du Comité de Pilotage sont en charge :

- de participer à la préparation et à l'élaboration du document d'objectifs (docob) Vallées de la Leyre d'ici fin 2003,
- du suivi et de la mise en œuvre des contrats Natura 2000 sur le site Vallées de la Leyre.

L'objectif de la 1^{ère} réunion des groupes de travail était de rappeler la démarche du docob et de présenter la méthodologie, synthétisées dans un guide pratique (contexte, bilan 2002, outils de communication, proposition de calendrier 2003...).

1 ENJEU pour le docob : Aboutir à un consensus sur des actions durables à mener mettant en cohérence les activités humaines avec la préservation de notre Patrimoine Naturel Commun : les Vallées de la Leyre.

Philippe SEGUIN et Nathalie MAUMY

7 - Zoom sur la pratique associative permanente dans la vallée

Cette rubrique concerne la vie des associations implantées dans la vallée.

Le Leyre au Courant n° 5 avait présenté les Associations de pêche (AAPPMA), leurs licenciés, leurs activités et leur implication locale. Dans ce numéro, la pratique associative du Canoë Kayak.

◆ Les clubs de la vallée :

Ils sont affiliés à la Fédération Française de Canoë Kayak, Ils délivrent des licences, forment les jeunes à la pratique compétitive ou de loisirs et à l'encadrement bénévole.

Les clubs organisent des compétitions ou des manifestations de promotion des activités. Ils participent à la vie de leur comité départemental.

Sur la Leyre, les clubs sont :

Canoë kayak Club de Mexico,
Canoë Kayak Miossais,
Canoë Kayak Club Teichoïse
Canoë Kayak Club de Aude
Nombre total de licenciés :
environ 120 dont plus de 40
jeunes de moins de 18 ans

1 - Cette année, la finale du Challenge Jeune CK d'Aquitaine se déroule sur la Leyre au TEICH Environ 100 jeunes de 8 à 12 ans Les 21 et 22 juin 2003

Contact :

M. Durante au 05.56.22.67.57

2 - Championnat départemental de descente des Landes organisé à COMMENSACQ le 8 mai 2003

Contact :

M. Vezzoli au 05 58 07 05 015

Des résultats sportifs chez les jeunes et les moins jeunes :

- Titre de Vice champion de France open de Wave Ski pour Eric Lafont licencié du Club de Commensacq et salarié du PNR, à Saugnac lors de la finale à Mimizan en septembre 2002
- Arrivée à la 4ème place (sur 55 Canoë 9 places) du club de Mexico lors du marathon de l'Ardèche en septembre 2002
- Résultats de jeunes du club du Teich : des titres au championnat d'Aquitaine et participation au championnat de France

Un stage régional des jeunes d'Aquitaine s'est déroulé lors des vacances de février au Centre du Graoux : multi activité pour ces minimes entre Kayak polo sur le plan d'eau, kayak de rivière (slalom et descente) et course en ligne sur le lac d'Hostens.

Un lien avec le comité départemental de CK de la Gironde : rencontre avec le nouveau permanent Julien Eyraud.

◆ Loupe sur un lieu de pratique spécifique : le Pont de Lamothe.

Toute l'année, le lieu est fréquenté pour l'initiation et le perfectionnement aux techniques d'eau vive. En effet, c'est un des (trop) rares espaces en Gironde qui présente les caractéristiques d'une veine d'eau, avec un dénivelé, un rétrécissement du lit par des enrochements (protection des piles du pont), et un courant bien marqué à marée basse.

Un club est installé à proximité, sur le sol de la commune du Teich : le Canoë Kayak Club Teichoïse, près de 40 licenciés dont 20 de moins de 18 ans. Activité principale : Slalom et descente, président : M. Durante

Une sécurité indispensable à assurer sur ce lieu qui est fréquenté les mercredi et samedi après midi. Deux écueils nécessitent de la vigilance : le niveau d'eau à surveiller qui peut laisser apparaître parfois les anciens pieux en bois, et la chute d'arbres en aval du courant, rive gauche, qui peuvent former un piège (coincement) pour le kayakiste tombé de son bateau.

C'est aussi un lieu patrimonial majeur

C'est en effet l'entrée sur le domaine maritime du Bassin d'Arcachon, le lieu témoin de transbordement des radeaux de bois à l'époque du flottage (quai encore visible), un passage des chemins de St Jacques avec la proximité de la fontaine St Jean, et c'est aussi le site d'implantation du relais nature du pont de Lamothe, du Conseil Général 33.

◆ Les membres associés à la FFCK

Pas exclusivement d'un statut associatif, les membres associés font partie de la famille fédérale par contrat. Ils n'organisent pas de compétition ni ne délivrent de licences.

Leur statut intègre la pratique du CK comme moyen de découverte ou d'éducation.

Ils collaborent à des actions de formation ou de promotion, et peuvent être labellisés.

◆ Les labels de qualité

Délivrés par la FFCK, ils valident des critères liés à l'équipement, à l'accueil, aux services et aux prestations.

Les labels existants :

Ecole Française de Canoë Kayak,

Point Canoë Nature et Point Kayak Mer.

Sur la Leyre, 5 structures détiennent un label.

Le renouvellement est annuel.

8 - en vu de préparer l'été :



◆ 2 Journées de formations en 2003 : des RENDEZ- VOUS sur votre AGENDA !

L'apport de connaissances et l'échange d'information constituent une condition nécessaire à l'amélioration des usages et des relations entre les acteurs de la Leyre.

Comme de coutume, nous nous retrouverons pour 2 journées de formation, organisées avec le soutien de certains d'entre vous.

Elles sont gratuites et ouvertes à tous !

Deux communes ne nous avaient pas encore accueillis. Rendez vous donc aux deux extrémités du cours d'eau !

LE 28 AVRIL 2003

Thématique environnement

Une journée de formation relative à la connaissance des habitats naturels de La Leyre. Reconnaissance des espèces qui y cohabitent, autochtones ou malheureusement invasives (jussies, grenouilles taureau...)

Apports concrets en salle et sur les sites concernés, en bottes !

Cette journée pour tous aura lieu à la Maison de la Nature au Teich

LE 19 JUIN 2003

Thématique touristique :

La gamme des activités canoë découverte, dont la descente intégrale.

Echange de savoir faire en matière de pédagogie, gestion matérielle et organisation technique

Cette journée pour tous aura lieu à la base de Mexico Loisirs

Un nouvel outil commun à créer en 2003 :

La descente intégrale est exigeante. Elle doit s'organiser à l'avance. Il est indispensable que les prestataires qui en font la promotion et/ou qui assurent les départs sur plusieurs jours informent des randonneurs : une préparation est indispensable, une info complète doit être fournie, et les précisions concernant les étapes doivent être transmises.

Un outil commun synthétisant ces données permettrait d'éviter des écueils, de réduire les comportements maladroits ou inconscients, de relayer les infos entre les prestataires et aussi d'éviter des randonneurs déçus !

◆ La sécurité toujours à l'ordre du jour - Veille active sur le cours d'eau !



La sécurité des personnes fait l'objet d'une attention particulière des prestataires canoë dans le service qu'ils proposent pour découvrir La Leyre.

Les textes réglementaires sont toujours en application pour toutes les structures de la vallée, dont la déclaration en établissement APS en préfecture est obligatoire.

Chaque prestataire doit demeurer vigilant vis à vis des visiteurs d'un jour et adapter sa prestation à leurs profils, et aux conditions météo et de niveau d'eau.

Pour en savoir plus :

Instruction n° 95 118JS
en référence à
l'arrêté interministériel
du 4 /05 / 95

Face au développement et aux nécessités d'interventions potentielles, les autorités sont attentives aux activités.

La brigade de Belin-Béliet, renforcée d'une équipe pour la saison, a effectué une à deux descentes par semaine sur le secteur girondin. Feux, camping sauvage, et jet skis ont fait l'objet d'une vigilance particulière. Aucune infraction relevée. Ce fut également l'occasion d'une meilleure information des publics sur la voie d'eau. A noter que les camions et remorques étaient contrôlés !!

Une sensibilisation a eu lieu, même si, à chaque descente, un contact n'a pas été systématiquement établi avec les canoéistes.

Les services des deux DD Jeunesse et Sport effectuent des visites sur les établissements APS pour veiller aux réglementations et textes en vigueur (encadrement, matériel aux normes, assurance, diplômes ...).

Enfin, **les différents centres de secours des pompiers de la Gironde** ont effectué, en collaboration avec le PNR, un réel travail de repérage cartographique et de terrain pour une connaissance fine des accès à la rivière pour des interventions d'urgence efficaces, en cas de besoin. Cette méthode pourrait être étendue au secteur landais.

L'ensemble de ces acteurs attentifs s'intéresse donc légitimement à la vie du réseau.

◆ Un rendez-vous à suivre pour le pont de Salles :

Face aux expériences de l'été passé, l'organisation de l'accès au pont de l'Eyre à Salles sera sûrement à l'ordre du jour ce printemps. A l'initiative de la Mairie de Salles, une réunion des prestataires concernés sera sans doute programmée avant les vacances de Pâques.

A suivre...

Inf ' eau :

Et pendant le printemps :

→ La Junior des Sables à Pâques 2003 :

Cette manifestation de raid aventure pour les 14-18 ans se déroule en Aquitaine sur 6 jours avec canoë, VTT, orientation. Les organisateurs ont souhaité faire revenir les jeunes sur une partie du Parc, et introduire des notions d'environnement pour les futures étapes sur le territoire. Partis de Mimizan, ils feront étape à Mexico, puis à Pissos et rejoindront le Teich (via Saugnac et Belin-Béliet) pour finir à Lacanau. Les préparations des 150 jeunes se sont déroulées à Saugnac pendant les vacances de février et le raid se déroule du 13 au 19 avril 2003 !

→ Formation BAFA, session de Qualification Canoë Kayak :

Du 5 au 12 avril 2003, cette session est organisée au centre de loisirs du Pas de Pajot, à Salles. L'obtention de cette qualification peut permettre aux animateurs d'organiser et d'encadrer l'activité CK en rivière de classe I et II, exclusivement en Centres de vacances ou de Loisirs.

Renseignements et inscription : 05 56 88 20 07

→ Les enfants de deux classes de CM2 des écoles de Belin et de Salles s'intéressent à La Leyre.

Afin de raconter leur paysage aux écoliers du PNR du Quercy accueillis en juin prochain (ils raconteront aussi leur rivière : le Célé), les enfants de nos communes travaillent sur le cours d'eau. Autant d'occasion d'approcher l'histoire de ce petit fleuve, ses usages, ses qualités naturelles et paysagères qui le caractérisent, sa faune et les activités d'aujourd'hui.

Toutes leurs infos sont retranscrites dans un petit fanzine « au fil de l'eau »
Il vient de sortir !

Bientôt l'été 2003 :

→ 800 cartes d'hôte du Parc ont été utilisées en 2002 par les vacanciers des hébergements participants à l'opération (gîtes, chambres d'hôtes...). 75 % l'ont utilisée pour Marquèze, 15 % pour le Parc ornithologique du Teich et - de 10 % dans les bases canoë kayak. **L'opération sera renouvelée l'été 2003**, avec des propositions complémentaires (événements culturels, par ex). Une réduction sur la descente canoë de la Leyre sera de nouveau proposée par les prestataires qui le souhaitent.
Contact au 05 57 71 99 99

→ Lors de journées du patrimoine, le 3eme week-end de septembre 2003, le raid jeunes « Des écailles et des Plumes » se déroulera d'Hostens au Teich, via Belin Salles, et Mios. Aventure sportive et nature, destiné aux 12-15 ans pour le parcours découverte et aux 16-18 ans pour le parcours sportif, il est organisé par l'association « les fous de bassin »

Inscription pour les jeunes de nos communes Contact : Hubert LEGUEN

Contacts et téléphones utiles :

DRDJS Aquitaine : 05 56 69 38 36 M. BUTET (établissements APS natisme)

FFCK : 01 45 11 08 50 ; CDCK 33 : 05 56 23 07 70 ; CDCK40 : 05 58 75 75 74

CDT 33 : 05 56 52 61 40 et CDT 40 : 05 58 06 89 89

Fédé pêche 33: 05 56 92 59 48 et fédé pêche 40 : 05 58 73 43 79

Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne : 05 57 71 99 99

e-mail : info@parc-landes-de-gascogne.fr, et Site : www.parc-landes-de-gascogne.fr

*Si vous souhaitez recevoir les numéros précédents du bulletin « Leyre au Courant »
Contacter le Parc naturel régional des Landes de Gascogne.*

AGENDA 2003

Mars :

8 mars : ouverture de la pêche à la truite en 1^{ère} et 2^{ème} catégorie

22 mars : nuit de la chouette à Marquèze, à partir de 21 h.

Avril :

du 14 au 16 avril : Junior des sables rencontre la Leyre entre Commensacq et le Teich

20 avril : ouverture de la pêche du brochet en 2^{ème} catégorie

27 avril : pêche à Trensacq

28 Avril : journée de formation pour le réseau sur milieux et espèces de La Leyre à la MNBA

Mai :

8 mai : championnat de descente du CDCK 40 à Commensacq.

10 et 11 mai : fête du nautisme en France.

31 mai :

fête de la pêche à Pont Neau

Juin :

1er juin : fête de la pêche à Pont Neau

7 juin (Printemps de l'environnement): portes ouvertes au Centre du Graoux

8 juin : pêche au pont de Salles

9 juin : pêche à Pissos

19 juin : 2^{ème} journée formation du réseau sur les produits CK et l'accueil sur La Leyre à Mexico.

21 et 22 juin : finale du challenge jeune CK de l'aquitaine au pont de Lamothe au Teich

29 juin : pêche au Pont de Salles

Juillet

6 juillet :

pêche au pont de Mesplet

26 juillet : pêche à Belhade

août

3 août : pêche à Sore

9 et 10 août : fête de La Leyre au pont de Mesplet (concours le 10)

17 août : pêche à Saugnac

23 août : pêche à Moustey

Pour la prochaine fois...
...faites connaître vos
manifestations utiles au réseau
Merci